

Commande

5 Conduite de la machine

5.1 Contrôles avant la mise en service

- Niveau d'huile moteur (voir manuel du moteur)
- Niveau du liquide du frein (huile hydraulique de frein)
- Niveau d'huile hydraulique
- Niveau de carburant
- Pression des pneus
- Profondeur des sculptures
- Installation d'éclairage
- Réglage du siège
- Retirer le cas échéant l'arrêt pour le distributeur de l'hydraulique de travail et supplémentaire (4-8/6)
» ne concerne que les travaux à réaliser immédiatement «
- Appui de bras, [(le cas échéant retirer la cale de vérin) (installation optionnelle) (1-1/flèche)]
- Retirer éventuellement la sécurité de pliage (1-3/flèche)
- Etat général de la machine, par exemple fuites
- Contrôler la présence
 - d'une trousse de secours
 - d'un triangle de signalisation
 - d'un avertisseur

5.2 Mise en service

5.2.1 Démarrer le moteur diesel

- (1) Serrer le levier du frein de parking (4-9/3).
- (2) Amener le commutateur de marche (4-10/11) en position „0“ (blocage du démarreur !).
- (3) Serrer à fond le coupe-batterie (8-36/1) en sens horaire.
- (4) Mettre la clé de contact dans le démarreur (4-8/7) et la tourner vers la droite en position „II“ (5-1).



REMARQUE

- Le témoin de charge, le témoin de frein de parking et la pression d'huile-moteur sont allumés. Les instruments pour indicateur du niveau de carburant, température d'huile-moteur et compteur d'heures et heure numérique sont enclenchés.
- Démarrer le moteur en position „0“ du commutateur de marche (4-10/11).

- (5) Au bout de quelques secondes (temps d'allumage), tourner la clé de contact vers la droite en position „III“ (5-1). Dès que le moteur démarre, relâcher la clé.



REMARQUE

- Si le moteur n'a pas démarré après un deuxième essai, s'informer de la cause en se reportant au tableau des dérangements du mode d'emploi du moteur.
- Dans le cas de températures exceptionnellement basses, procéder selon le mode d'emploi du moteur.
- Après un démarrage à froid, exploiter l'appareil jusqu'au réchauffement de l'huile hydraulique uniquement à **basse** vitesse, jamais à plein régime. Lors d'appareils dotés d'un indicateur de colmatage Filtre d'huile hydraulique (4-11/13) (IO), ce dernier s'éteint au réchauffement de l'huile hydraulique.

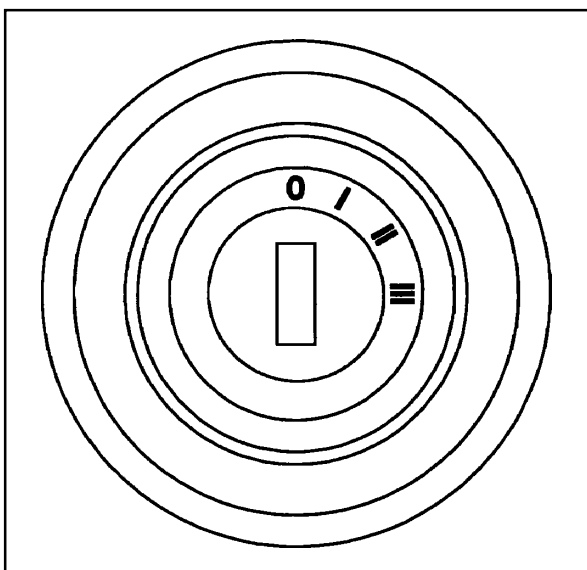


Figure 5-1

5.2.2 Exploitation hivernale



ATTENTION

Pour des températures extérieures inférieures à 0°C, « faire chauffer » convenablement le moteur du véhicule afin d'éviter d'endommager certains éléments. Pour cela, actionner tous les vérins du véhicule (vérin de levage et vérin de déversement) en fonctionnement à vide pendant un certain temps (en fonction de la température ambiante).
Un fonctionnement sans défaut du véhicule, également à de basses températures, ne peut être garanti que si les travaux suivants ont été effectués :

5.2.2.1 Carburant

En présence de basses températures, des engorgements du système de carburant peuvent apparaître suite à des dépôts de paraffine.

Utiliser pour cette raison, lors de températures extérieures inférieures à 0°C, un carburant diesel d'hiver (jusqu'à -15°C)



REMARQUE

En principe, le carburant diesel d'hiver est proposé à temps dans la majorité des stations-service avant le début même de la saison froide. Un carburant diesel additif est généralement proposé avec une température d'emploi allant jusqu'à env. -20°C (diesel super).
En-dessous de -15°C ou de -20°C, du pétrole doit être additionné. Rapport de mélange requis selon le diagramme (5-2).

- I = Carburant diesel d'été
- II = Carburant diesel d'hiver
- III = Carburant diesel super



ATTENTION

N'effectuer le mélange que dans le réservoir ! Effectuer tout d'abord le plein avec la quantité nécessaire de pétrole, puis ajouter le carburant diesel.

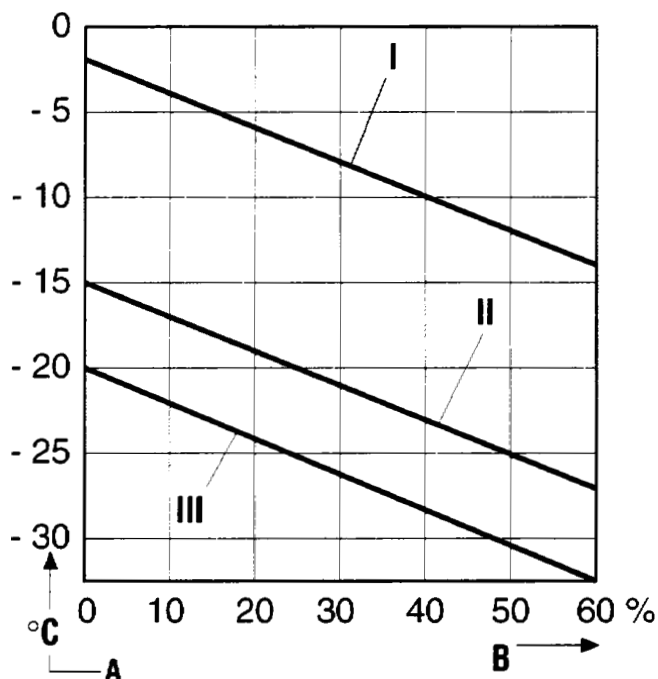


Figure 5-2

5.2.2.2 Vidange de l'huile moteur

Voir les instructions de manuel du moteur.

5.2.2.3 Vidange de l'installation hydraulique



ATTENTION

Du fait que l'huile hydraulique voit sa viscosité (semi-fluidité) se modifier avec la température, la température ambiante sur le lieu d'exploitation du véhicule est déterminante pour le choix de la classification de la viscosité (classification SAE). Les conditions optimales de fonctionnement seront atteintes lorsque l'huile hydraulique utilisée correspondra à la température ambiante attendue. C'est pourquoi, il faut utiliser en cas de besoin une huile hydraulique de haute qualité.
Vidange de l'installation hydraulique, voir chapitre 8.2.11.



Figure 5-3

5.2.2.4 Antigel pour le lave-glacé



ATTENTION

Si des températures inférieures à 0° C sont attendues, l'eau du lave-glacé (5-3/flèche) doit être protégée à temps contre la formation de glace avec suffisamment d'antigel. Respecter les données du fabricant pour le rapport de mélange.

5.2.3 Conduite sur la voie publique



ATTENTION

- La conduite sur la voie publique n'est autorisée **qu'avec les godets standard, multi-fonctions ou pour matériaux légers** vides et avec la protection du godet.
- Un triangle et une mallette de secours doivent être à bord de la machine.



REMARQUE

Le conducteur doit être en possession d'un permis de conduire valable de la classe "C1".

En Allemagne, ceci correspond à :

- la classe IV ancienne ou V nouvelle pour le véhicule lent » **Version 20 km/h** «
- Classe III pour le véhicule rapide » **Version 30 km/h** «
- Il convient de conserver à portée de la main le permis de conduire (original) ainsi que l'autorisation d'exploitation (original).

Avant de pénétrer sur la voie publique, procéder aux mesures de sécurité suivantes :

- (1) Rabaissier le bras de sorte que le point le plus bas du bras ou du godet soit placé à 30 cm au-dessus de la voie (5-4).
- (2) Arrêter (4-8-/6) les distributeurs pour l'hydraulique de travail et supplémentaire (4-8/4 et 4-8/5).



ATTENTION

Le blocage des deux distributeurs empêche une descente involontaire du bras, un cavage ou une inclinaison involontaires, voire une ouverture involontaire du godet pendant le déplacement.

- (3) Recouvrir la lame et les dents du godet avec le capot de protection (5-4/flèche).
- (4) Connecter la fiche du capot de protection à la prise (installation optionnelle) (5-5/flèche).
- (5) Faire un contrôle de l'éclairage.
- (6) Verrouiller les deux portes.



DANGER

- Il est interdit de rouler sur la voie publique avec le godet rempli.
- Lors de déplacements sur la voie publique, le verrouillage du différentiel (4-10/10) ne doit pas être actionné.
- Les phares de travail doivent être éteints (4-10/6).



Figure 5-4



Figure 5-5

- (7) Desserrer le frein de parking (4-9/3).
- (8) Présélectionner le cran de marche hydraulique II (4-10/9).
- (9) Présélectionner le sens de marche (4-10/11).
- (10) Appuyer sur l'accélérateur (4-8/8).

**REMARQUE**

- La machine démarre. La vitesse est déterminée par la position de l'accélérateur.
- Le frein de service est activé en appuyant sur la pédale de frein (4-8/11).

**DANGER**

Ne pas changer la direction de marche pendant la conduite afin de ne pas mettre les autres usagers en danger.

5.2.4 Utilisation de la machine

En règle générale, les travaux sont tous effectués avec le cran de marche hydraulique II (4-10/9).

Pour des usages spéciaux demandant un réglage plus minutieux de la vitesse ou exigeant un nombre de tours du moteur élevé à une vitesse de déplacement faible, le cran de marche hydraulique „I“ (4-10/9) peut être actionné et ainsi la vitesse de déplacement sera limitée à 7 km/h.

Pour atteindre le maximum de performance, il faut combiner la traction propulsive et l'hydraulique de travail. La commande des forces disponibles incombe à l'opérateur, en fonction des conditions d'utilisation par l'intermédiaire de l'accélérateur, de la pédale pour vitesse lente et du levier pour l'hydraulique de travail.

**REMARQUE**

Le passage du cran de marche hydraulique I à II, ou l'inverse, peut également être effectué pendant que le véhicule roule. Il est cependant conseillé de ne pas passer du cran de marche hydraulique II au cran de marche I lors d'une vitesse de déplacement élevée du véhicule car cela nécessite un freinage intense.

- (1) Verrouiller les deux portes.
- (2) Desserrer le frein de parking (4-9/3).
- (3) Présélectionner le cran de marche hydraulique II (4-10/9).
- (4) Présélectionner le sens de marche (4-10/11).
- (5) Appuyer sur l'accélérateur (4-8/8).

**REMARQUE**

- La vitesse de marche, voire la poussée, ne peuvent être modifiées que par la position que l'on donne à l'accélérateur.
- Quand on aborde une pente à „plein gaz“, la vitesse diminuera cependant en faveur de la force de poussée.
- La poussée et les vitesses de marche sont les mêmes en marche AV et en marche AR.

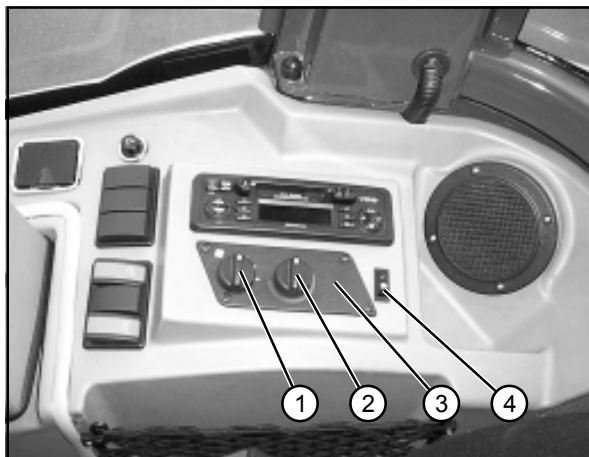


Figure 5-6



ATTENTION

- Le dispositif hydraulique d'attache rapide ne peut être verrouillé que lorsqu'un outil porté est accroché.
- Si la lampe-témoin de température d'huile hydraulique (4-11/14) s'allume pendant la marche, la machine doit être immédiatement arrêtée et la cause déterminée par un expert en hydraulique qui réparera la panne.

5.2.5 Système de chauffage et d'aération

5.2.5.1 Réglage du débit d'air

- (1) Tourner le commutateur rotatif du ventilateur (5-6/1) en position 0, 1, 2 ou 3 selon l'afflux d'air désiré.
- (2) Régler le volume d'air à gauche et à droite du revêtement de la colonne de direction/du tableau de bord (5-7/1 et 5-7/2) au niveau des diffuseurs.

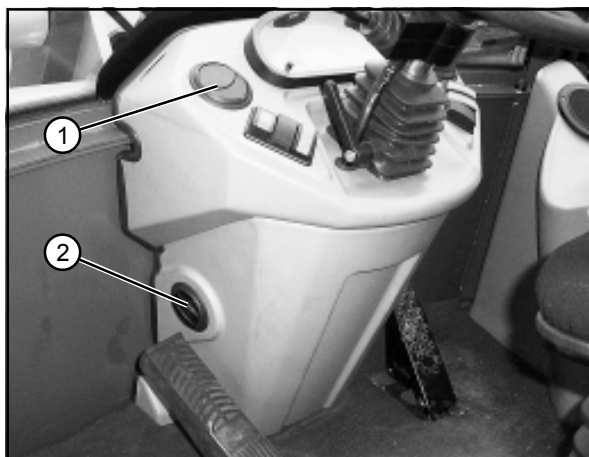


Figure 5-7



REMARQUE

On peut trouver en plus quatre orifices de sortie non réglables au niveau du pare-brise (5-8/ flèches).

5.2.5.2 Mise en marche du chauffage

- (1) En fonction de la chaleur désirée, tourner le commutateur rotatif (5-6/2) en sens horaire (froid) ou en sens antihoraire (chaud).

5.2.5.3 Enclencher le climatiseur (IO)

- (1) En actionnant l'interrupteur „MARCHE/ARRET“ (5-6/4), le climatiseur peut être enclenché si besoin est.

Interrupteur en haut actionné - Climatiseur „ARRET“

Interrupteur en bas actionné - Climatiseur „MARCHE“

5.2.5.4 Régulation de la température

- (1) Le commutateur rotatif (5-6/3) permet de réguler la température dans la cabine.

Commutateur rotatif en sens horaire - froid.

Commutateur rotatif en sens antihoraire - plus chaud



REMARQUE

Le climatiseur est alimenté par un orifice d'alimentation d'air derrière le siège du conducteur.



ATTENTION

Les prescriptions de sécurité et les conseils d'élimination ainsi que les indications concernant la maintenance peuvent être pris des instructions de service livrées du climatiseur.

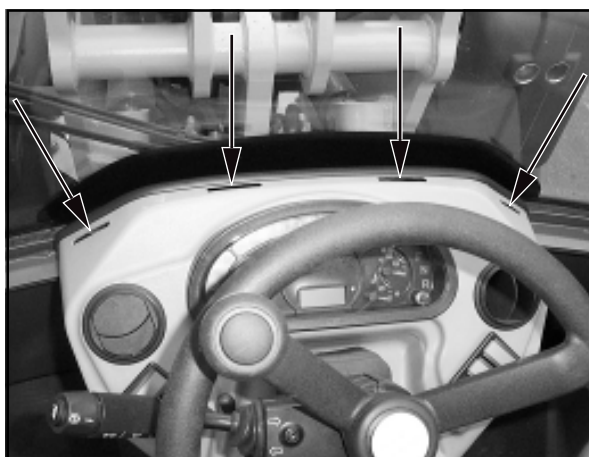


Figure 5-8

5.2.5.5 Dégeler le pare-brise/enlever la buée

- (1) Lorsque le moteur tourne (fonctionnement à vide), tourner le commutateur rotatif de la soufflante (5-6/1) en position "3".
- (2) Fermer les diffuseurs inférieurs réglables (5-7/2).
- (3) Ouvrir les diffuseurs supérieurs réglables (5-7/1) et diriger le courant d'air sur le pare-brise.



REMARQUE

Si le pare-brise est sans buée ou dégelé, positionner le commutateur rotatif de la soufflante en position "2" ou "1" et ouvrir le cas échéant les diffuseurs inférieurs.

5.3 Mise hors service

5.3.1 Garer la machine

- (1) Arrêter le véhicule sur un sol ferme, si possible pas dans une montée.
- (2) Abaisser et/ou déposer le godet et les équipements complémentaires sur le sol.
- (3) Amener le commutateur de marche (4-10/11) en position „0“.
- (4) Serrer le frein de parking (4-9/3).



DANGER

Si la machine doit absolument être garée dans une pente, le serrage du frein de parking doit être accompagné de la pose de cales contre les roues de l'essieu AV, du côté de la pente et le dispositif de verrouillage de l'articulation doit être mis. Dans les montées, les cales doivent être posées devant les roues de l'essieu AR du côté de la pente.

5.3.2 Arrêter le moteur diesel



ATTENTION

Si le moteur diesel est très chaud ou a été fortement surchargé, le faire tourner encore quelques minutes à vide avant de l'arrêter.

Tourner la clé de contact vers la gauche en position „0“ (5-1) et la retirer.

5.3.3 Arrêt du système de chauffage et d'aération

- (1) Fermer l'alimentation d'air chaud (5-6/2).
- (2) Mettre le commutateur rotatif (5-6/1) pour ventilateur en position „0“.

5.3.4 Quitter le véhicule

- (1) Arrêter (4-8-/6) les distributeurs pour l'hydraulique de travail et supplémentaire (4-8/4 et 4-8/5).
- (2) Débloquer le coupe-batterie (IO) (8-36/1) en sens antihoraire avec env. 2 tours.
- (3) Retirer la clé de contact et fermer les portes.

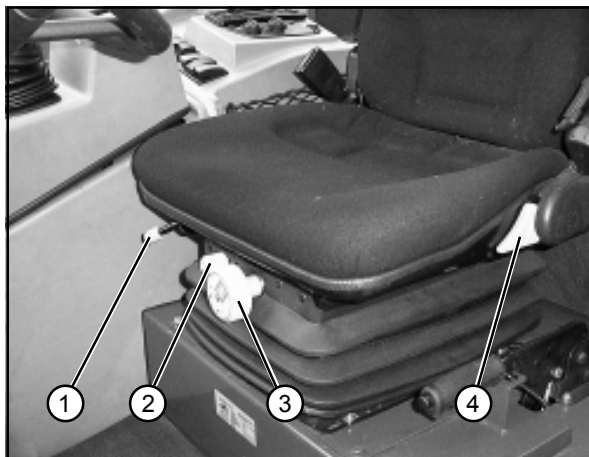


Figure 5-9

5.4 Réglage du siège

5.4.1 Siège Euro

(1) Tout en tirant le levier (5-9/1) vers le haut et en déplaçant en même temps le siège vers l'avant ou l'arrière, le siège du conducteur peut être ajusté dans sa position horizontale selon les besoins du conducteur.

(2) La hauteur du siège peut être modifiée en sollicitant simultanément le siège en actionnant le bouton de réglage (5-9/2).

(3) La suspension à ressorts du siège peut être réglée à l'aide d'une roue à main (5-9/3) et adaptée au poids du conducteur.

(4) Régler l'inclinaison du dossier ou rabattre le dossier à l'aide du levage simultané du levier (5-9/4).

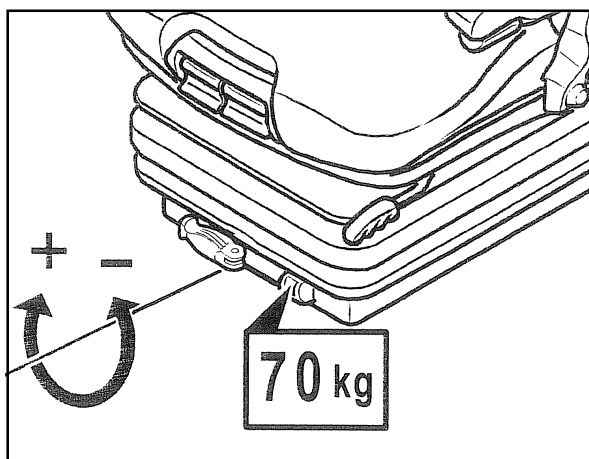


Figure 5-10

5.4.2 Siège Grammer

(1) Réglage du poids :

Le poids du conducteur doit être réglé lorsque le siège est vide, et ce en tournant le levier de réglage du poids. Le poids réglé du conducteur peut être lu sur la fenêtre-regard (5-10).

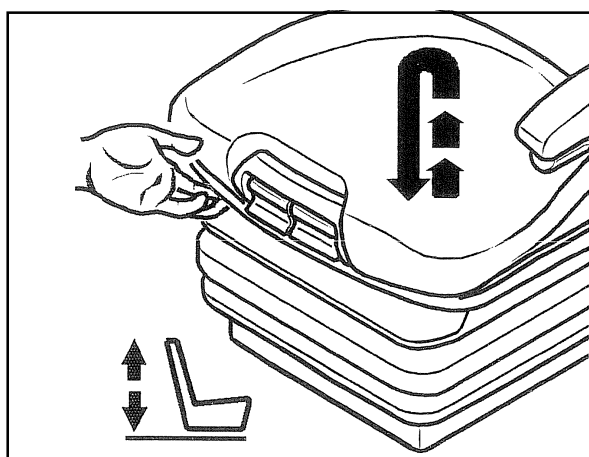


Figure 5-11

(2) Réglage de la hauteur :

Le réglage de la hauteur peut être adapté en plusieurs niveaux.

Selon le besoin, soulever le siège du conducteur jusqu'à un encliquement audible. Si le siège du conducteur est soulevé au-dessus du dernier cran (butée), le siège du conducteur s'abaisse dans la position inférieure (5-11).

(3) Inclinaison de l'accoudoir :

L'inclinaison longitudinale des accoudoirs peut être modifiée en tournant la roue à main (5-12/flèche).

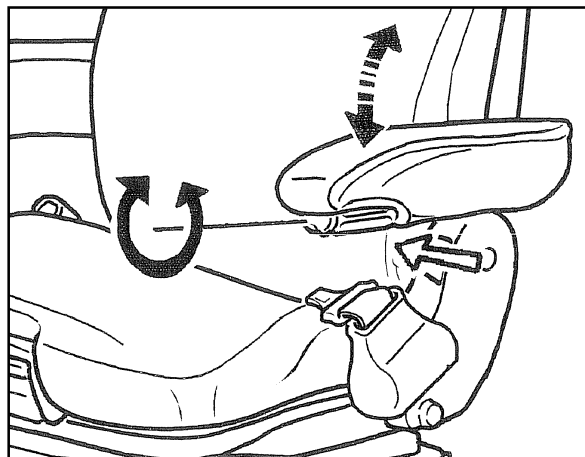


Figure 5-12

(4) Accoudoirs :

Si besoin est, les accoudoirs peuvent être repliés vers l'arrière et être adaptés individuellement en hauteur.

Afin de régler la hauteur des accoudoirs, le capuchon rond (5-13/flèche) doit être séparé du revêtement.

Desserrer l'écrou hexagonal (clé de 13 mm), amener les accoudoirs en position désirée et resserrer l'écrou. Enfoncer le capuchon séparé sur l'écrou.

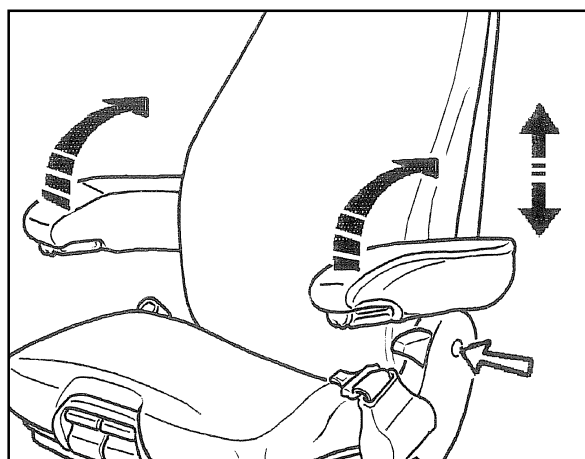


Figure 5-13

(5) Réglage du dossier :

Le réglage du dossier se fait via le levier de verrouillage (5-14/flèche).



REMARQUE

Le levier de verrouillage doit s'encliqueter dans la position désirée. Après le verrouillage, le dossier ne doit pas se laisser pousser dans une autre position.

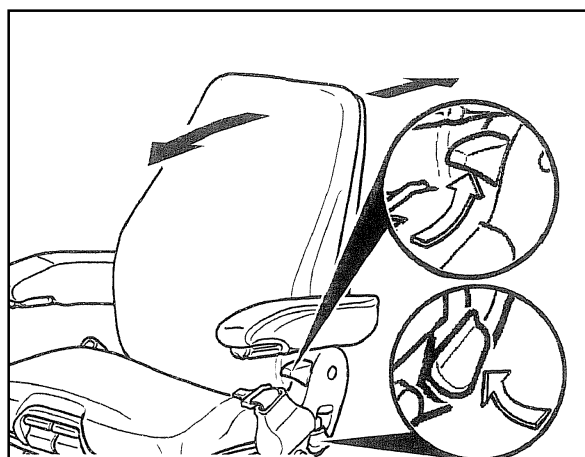


Figure 5-14

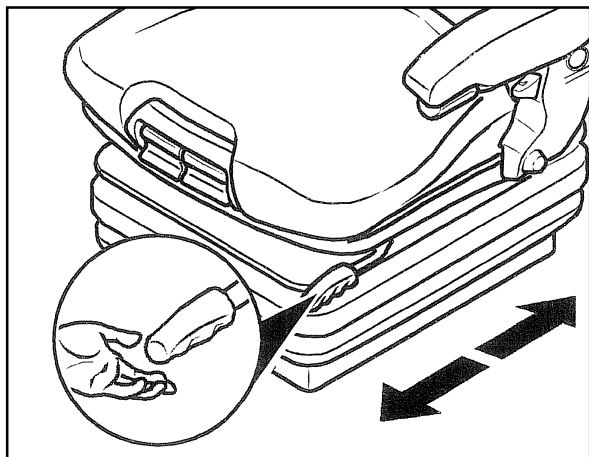


Figure 5-15

(6) Réglage longitudinal :

En actionnant le levier de verrouillage vers le haut, le réglage longitudinal est autorisé (5-15).



REMARQUE

Le levier de verrouillage doit s'encliqueter dans la position désirée. Après verrouillage, le siège ne doit pas se laisser pousser dans une autre position.